



Séparation et partage des biens

Par **chrislaure**, le **14/03/2011** à **17:31**

Bonjour,

Séparée de mon conjoint depuis le mois de mai 2010, nous sommes en conflit concernant une maison que nous avons achetée en commun en 2006. Mon ex compagnon veut la garder mais nous ne sommes pas d'accord sur la valeur de la maison. Il estime me devoir une somme dérisoire et a fait une sous-estimation par un soi-disant professionnel de l'immobilier. Que dois-je faire?

Merci

Par **Gianna**, le **16/03/2011** à **10:15**

Faire à votre tour estimer la maison si vous en êtes certaine.

Par **amajuris**, le **16/03/2011** à **10:42**

bjr,

en l'absence d'accord entre vous, vous pouvez demander l'estimation à des agents immobiliers ou des notaires.

la répartition du prix de vente se fera selon la répartition indiquée sur l'acte d'achat.

cdt

"quand on aime on ne compte pas, quand on n'aime plus on commence à compter".